



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La Bostonnais que se tenait le 9 janvier 2018 au bureau municipal situé au 15 rue de l'Église à 19 h 30. La rencontre se déroulait sous la présidence du maire Michel Sylvain, la conseillère Renée Ouellette, les conseillers François Baugée, Clermont Ricard et Claude Hénault. L'absence du conseiller François Descarreaux était motivée, ainsi que celle de la conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche. La secrétaire-trésorière adjointe Louise Drolet agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
3. Adoption du procès-verbal du 13 décembre 2017
- 4. Correspondances**
 - 4.1 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
 - 4.2 Ministère de la Sécurité publique
- 5. Affaires découlant**
 - 5.1 Démission de la directrice générale Mme Josée Cloutier
- 6. Affaires nouvelles**
 - 6.1 Renouvellement d'assurance Mutuelle des Municipalités du Québec (résolution)
 - 6.2 Formation COMBEQ (résolution)
- 7. Trésorerie**
 - 7.1 Adoption des dépenses mensuelles du mois de décembre 2017 (résolution)
 - 7.2 États financiers du mois de décembre 2017 (résolution)
 - 7.3 Rapport des taxes
- 8. Permis de construction**
- 9. Période de questions**
- 10. Tour de table des conseillers**
- 11. Clôture de l'assemblée**
- 12. Levée de l'assemblée**



N° de résolution
2018-01-01

2018-01-02

2018-01-03

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

1. Ouverture de la séance (19 h 30)

Le maire Michel Sylvain souhaite la bienvenue aux citoyens présents dans la salle. L'ouverture de la séance est adoptée sur proposition de la conseillère Renée Ouellette et secondée par le conseiller Claude Hénault.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition de la conseillère Renée Ouellette et secondé par le conseiller Claude Hénault.

3. Adoption du procès-verbal du 13 décembre 2017

L'adoption du procès verbal est proposée par la conseillère Renée Ouellette et secondée par le conseiller Clermont Ricard.

4. Correspondances

4.1 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Le Ministère nous informe que notre subvention totale pour 2017 s'élève à 3 757.66 \$.

4.2 Ministère de la Sécurité publique

Le Ministère de la Sécurité publique, nous informe que le montant estimé pour la facturation 2018 est de 38 406 \$ à ce montant nous devons déduire le montant de l'aide financière du MAMOT de 2 151 \$ pour un coût total de 36 255 \$.

5. Affaires découlant

5.1 Démission de la directrice générale Mme Josée Cloutier

Mme Cloutier nous informe le 13 décembre 2017 qu'elle quittera son poste de directrice générale le 13 janvier 2018. Elle viendra présenter son dernier budget à la séance extraordinaire du 24 janvier prochain.

Il a été décidé à l'unanimité qu'une lettre de remerciements lui soit envoyée pour ses 11 ans d'excellent service au sein de la Municipalité.

6. Affaires nouvelles

6.1 Renouvellement d'assurance MMQ (réso)

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Ultima inc. est un fournisseur de service de la Mutuelle des municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Ultima inc. nous a fait parvenir le renouvellement d'assurance municipale et la municipale automobile pour l'année 2018;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Claude Hénault

APPUYÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette



N° de résolution
2017-01-04

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, le maire s'étant abstenu de voter.

Que la Municipalité de La Bostonnais autorise la secrétaire trésorière adjointe, Mme Louise Drolet a procédé au renouvellement d'assurance du Groupe Ultima inc. au montant de 11 901 \$

6.2 Formation COMBEQ (rés)

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal doit être à jour dans les différents règlements;

CONSIDÉRANT QUE ladite corporation (COMBEQ) organise plusieurs formations intéressantes pour les inspecteurs municipaux et différents officiers, et que la Municipalité en retire de nombreux avantages;

CONSIDÉRANT QU'UNE formation sur le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées se donne à Shawinigan les 7 et 8 février prochain;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Claude Hénault

APPUYÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, le maire s'étant abstenu de voter.

Que la Municipalité de La Bostonnais accepte de payer la somme de 632.44 \$ pour que M. Daniel Bouvier, inspecteur municipal puisse suivre cette formation.

7. Trésorerie

7.1 Adoption des dépenses mensuelles du mois de décembre 2017. (rés)

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des dépenses mensuelles pour le mois de décembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE lesdites dépenses respectent les prévisions adoptées en début d'année;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Clermont Ricard

APPUYÉ PAR : Le conseiller Claude Hénault

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil.

Que le conseil municipal adopte les dépenses mensuelles de décembre 2017, telles que soumises par le personnel.

2018-01-05

2018-01-06

7.2 États financiers du mois de décembre 2017

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance des états financiers de la Municipalité, soumis par l'administration, pour le mois de décembre 2017;



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

CONSIDÉRANT QUE les états financiers reflètent la situation financière de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les états financiers respectent les prévisions budgétaires quant aux revenus et aux dépenses;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette

APPUYÉ PAR : Le conseiller Claude Hénault

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil.

Que le conseil municipal adopte les états financiers du mois de décembre 2017 tel que soumis.

7.3 Rapport des taxes

Mme Drolet, secrétaire-trésorière adjointe informe que l'entrée des taxes vont relativement bien un montant de 12 959.73 \$ est à percevoir pour l'année 2017.

8. Permis de construction

Pour le mois de décembre 2017, 4 permis ont été délivrés pour une valeur de 146 000 \$. Le coût total des permis émis s'élève à 40 \$.

9. Période de questions

La période de questions débute à 20 h 15 et se termine à 20 h 30.

10. Tour de table des conseillers

11. Clôture de l'assemblée

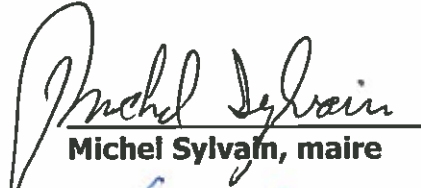
L'ordre du jour étant épuisé, on peut clore l'assemblée.

PROPOSÉ PAR : Le conseiller François Baugée

APPUYÉ PAR : Le conseiller Clermont Ricard

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 35.


Michel Sylvaïn, maire


Louise Drolet, secrétaire-trésorière adjointe